



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 24114

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann demande à M. le secrétaire d'État aux personnes âgées de bien vouloir lui indiquer le nombre actuel de personnes bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Texte de la réponse

Au 30 juin 2003, 723 000 personnes âgées de plus de soixante ans bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie, soit 158 bénéficiaires pour mille habitants de soixante-quinze ans ou plus, et 19 000 personnes perçoivent encore la prestation spécifique dépendance. À cette même date, 742 000 personnes bénéficient donc d'une prestation dépendance. Ces chiffres figurent dans la publication « L'allocation personnalisée d'autonomie au 30 juin 2003 » de la direction de la recherche des études et de l'évaluation des statistiques (DREES, Etudes et résultats, n° 259, septembre 2003).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24114

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6784

Réponse publiée le : 8 décembre 2003, page 9459